



**COMMUNE D'AUSSONNE**

**EXTRAIT N° 56/14**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 24	Votants : 29	Procurations : 05

Reçu en Préfecture le : **01 OCT. 2014** Certifié exécutoire  
 Affiché le : **26 SEP. 2014**

L'An deux mille quatorze, le vingt- trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 16 septembre 2014**

**PRÉSENTS :** Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN.

**PROCURATIONS**

Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. CANEZIN	à	M. SANCHEZ
M. RIGAUD	à	Mme LIAN
M. FERTE	à	M. SALAÛN
Mme SUZE	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE :** Mme LE GUIRIEC a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un correspondant sécurité routière**

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que la Commune doit désigner un correspondant de sécurité routière. Celui-ci sera l'interlocuteur de tous les acteurs de la lutte contre l'insécurité routière.

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur la désignation de ce correspondant défense.

Sont candidats Messieurs Jean-Jacques ZAMBONI et Frédéric SALAÛN.

Ont obtenu :

- ☞ Jean-Jacques ZAMBONI.....22 voix
- ☞ Frédéric SALAÛN.....7 voix

Monsieur Jean-Jacques ZAMBONI a été désigné correspondant Sécurité Routière.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 24 septembre 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL